

Aménagement - urbanisme

- ▶ Le conseil a approuvé, **à la majorité (4 votes contre ; 3 abstentions)**, le plan local d'urbanisme (PLU).
- ▶ Voté à la majorité **(4 votes contre ; 3 abstentions)**, le conseil a décidé de mettre en révision le plan local d'urbanisme (PLU) et défini les objectifs poursuivis. Il a décidé que la concertation sera menée selon les modalités suivantes : au minimum une réunion publique de restitution et de recueil des observations ; une information dans le magazine municipal ; une information sur le site Internet de la Ville. Par ailleurs, les opérations d'aménagement en cours à Albert 1er et Quatre-Chemins et la révision du PLU feront l'objet d'une concertation unique selon les modalités définies précédemment. Il a sollicité de l'Etat qu'une dotation soit allouée à la commune pour couvrir les dépenses nécessaires à la procédure de révision du PLU.
- ▶ Le conseil a pris acte, **à la majorité (4 votes contre ; 3 abstentions)**, du lancement d'une procédure de modification du PLU pour intégrer les dispositions relatives au secteur des Quatre-Chemins.
- ▶ Le conseil a approuvé, **à la majorité (4 votes contre ; 3 abstentions)**, l'instauration d'un droit de préemption urbain renforcé sur l'ensemble des zones urbaines du PLU. Il a modifié le périmètre d'application du droit de préemption urbain renforcé et précisé que celui-ci sera annexé au dossier du PLU.
- ▶ Le conseil a décidé, **à la majorité (4 votes contre)**, la vente de la propriété de la ville, sise rue des Mouilleboeufs et 11 avenue Jules-Guesde. Il a décidé que la vente est réalisée en vue de réaliser un projet immobilier de logements familiaux proposés à l'accession.
- ▶ Acquisition de propriétés
 - Le conseil a décidé, **à l'unanimité**, l'acquisition à l'amiable du bien sis 18 avenue de la Gare.
 - Le conseil a décidé, **à l'unanimité**, l'acquisition par voie amiable de la propriété sise 27 avenue Jules-Guesde appartenant à l'association Or Haya. Il a décidé le versement d'une indemnité complémentaire forfaitaire pour le maintien de l'activité de la crèche Or Haya.

Patrimoine

- ▶ Le conseil a décidé, **à l'unanimité**, le lancement d'une souscription pour la restauration du grand vitrail du chœur de l'église Saint-Jean-Baptiste et approuvé la convention à intervenir avec la Fondation du patrimoine.
- ▶ Administration générale
- ▶ Le conseil a pris acte, **à l'unanimité**, de la communication qui lui a été faite du rapport pour l'exercice 2013 sur les activités du SIFUREP et son annexe.

Jeunesse

- ▶ **A l'unanimité**, le conseil a autorisé le maire à solliciter toutes subventions auprès de l'Etat, du conseil général des Hauts-de-Seine et de tout autre organisme au titre de sa politique en faveur de la prévention de la délinquance pour la création et l'animation d'un espace « jeunes » dans le quartier des Blagis.

Affaires scolaires

- ▶ Le conseil a décidé, **à l'unanimité**, le versement de l'indemnité représentative de logement allouée aux instituteurs et institutrices non logés accordée par l'Etat, fixée à 216,50 € par mois ou 2 598 € pour l'année 2014.

Solidarité

- ▶ Le conseil a approuvé, **à l'unanimité**, l'avenant à la convention de partenariat pluriannuelle entre la Ville et l'association « Les Petits frères des pauvres ». Il a décidé l'attribution d'une subvention de 1 800 € à cette association dans le cadre du dispositif « Voisin-Age ».

Ressources humaines

- ▶ Le conseil a voté **à la majorité (4 votes contre)** la création et la suppressions de divers emplois dans les filières administrative, animation et médico-sociale au 1ermars 2015.
- ▶ Le conseil a adopté, **à l'unanimité**, la liste des emplois pour lesquels un logement de fonction peut être attribué à compter du 13 février 2015.

Affaires financières

- ▶ **A l'unanimité**, le conseil a pris acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2015.
- ▶ Le conseil a décidé, **à l'unanimité**, d'instituer la taxe sur les friches commerciales et

précisé que les taux de la taxe sont fixés, de droit, à 10% la première année d'imposition, 15% la deuxième année d'imposition et 20% à compter de la troisième année d'imposition.

- Le conseil a décidé, **à l'unanimité**, de majorer de 20% la part communale de la taxe d'habitation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale, à compter de l'exercice 2015.

PROCÈS VERBAL

 Procès verbal de la séance du 12 février 2015 (444.56 Kb.)

DÉLIBÉRATION

Dispositif « Voisin-Age » - approbation de l'avenant n°1 à la convention pluriannuelle

Séance publique du 12 février 2015

 Note de présentation (129.44 Kb.)

 Délibération 12 février 15 - n°09 (282.67 Kb.)

 Avenant à la convention (151.27 Kb.)

DÉLIBÉRATION

Acquisition de la propriété sise 18 avenue de la Gare

Séance publique du 12 février 2015

 Note de présentation (135.5 Kb.)

 Délibération 12 février 15 - n°03 (282.8 Kb.)

DÉLIBÉRATION

Acquisition de la propriété sise 27 avenue Jules-Guesde

Séance publique du 12 février 2015

 Note de présentation (131.22 Kb.)

 Délibération 12 février 15 - n°04 (287.31 Kb.)

DÉLIBÉRATION

Approbation de la vente d'un terrain sis rue des Mouillebroufs et 11 avenue Jules Guesde

Approbation de la vente d'un terrain sis rue des Moulinets et 11 avenue Jules Guesde

Séance publique du 12 février 2015

[Note de présentation \(148.03 Kb.\)](#)

[Délibération 12 février 15 - n°02 \(295.7 Kb.\)](#)

DÉLIBÉRATION

Fixation de la liste des emplois ouvrant droit à l'attribution d'un logement de fonction - Février 2015

Séance publique du 12 février 2015

[Note de présentation \(126.98 Kb.\)](#)

[Délibération 12 février 15 - n°11 \(289.95 Kb.\)](#)

DÉLIBÉRATION

Lancement d'une souscription pour la restauration du grand vitrail du chœur de l'église Saint-Jean-Baptiste

Séance publique du 12 février 2015

[Note de présentation \(141.85 Kb.\)](#)

[Délibération 12 février 15 - n°05 \(275.26 Kb.\)](#)

[Convention \(147.88 Kb.\)](#)

DÉLIBÉRATION

Débat d'orientations budgétaires – année 2015

Séance publique du 12 février 2015

[Note de présentation \(238.12 Kb.\)](#)

[Délibération 12 février 15 - n°12 \(272.26 Kb.\)](#)

DÉLIBÉRATION

Taxe sur les friches commerciales (TFC)

Séance publique du 12 février 2015

[Note de présentation \(120.48 Kb.\)](#)

[Délibération 12 février 15 - n°13 \(274.76 Kb.\)](#)

DÉLIBÉRATION

Indemnité représentative de logement allouée aux instituteurs et institutrices non logés – taux pour l'année 2014

Séance publique du 12 février 2015

 Note de présentation (136.56 Kb.)

 Délibération 12 février 15 - n°08 (280.93 Kb.)

DÉLIBÉRATION

Création d'un espace « jeunes » dans le quartier des Blagis – demande de subventions

Séance publique du 12 février 2015

 Note de présentation (136.74 Kb.)

 Délibération 12 février 15 - n°07 (274.85 Kb.)

DÉLIBÉRATION

SIFUREP – communication du rapport d'activité 2013

Séance publique du 12 février 2015

 Note de présentation (120.39 Kb.)

 Délibération 12 février 15 - n°06 (274.51 Kb.)

 Chiffres clés du SIFUREP (246.95 Kb.)

DÉLIBÉRATION

Adaptation du tableau des effectifs pour les filières administrative, animation et médico-sociale - Février 2015

Séance publique du 12 février 2015

 Note de présentation (125.55 Kb.)

 Délibération 12 février 15 - n°10 (282.59 Kb.)

 Tableau des effectifs (120 Kb.)

DÉLIBÉRATION

Majoration de 20% de la part communale de la taxe d'habitation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale

Séance publique du 12 février 2015

 Note de présentation (126.46 Kb.)

 Délibération 12 février 15 - n°14 (274.69 Kb.)

DÉLIBÉRATION

Plan local d'urbanisme (PLU)

Séance publique du 12 février 2015

 Note de présentation (179.71 Kb.)

 Délibération 12 février 15 - n°01a (286.75 Kb.)

 Délibération 12 février 15 - n°01b (293.51 Kb.)

 Délibération 12 février 15 - n°01c (286.23 Kb.)

 Délibération 12 février 15 - n°01d (291.4 Kb.)



MAIRIE DE SCEAUX
HÔTEL DE VILLE - 122 RUE HOUDAN
92330 - SCEAUX

 **01 41 13 33 00**

- ▶ LA MAIRIE RECRUTE
- ▶ DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU RGAA
- ▶ PLAN DU SITE
- ▶ PRESSE
- ▶ MENTIONS LÉGALES

Saisir votre adresse e-mail :

exemple@lorem.dom



✕ DÉSINSCRIPTION

HORAIRES D'OUVERTURE : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Jeudi de 8h30 à 12h. Samedi de 9h à 12h : permanences de Sceaux info mairie et du service Population et citoyenneté.

RÉALISATION

STRATIS